

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2008

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 17/01/2008

Le 25 janvier 2008, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Saint Pryvé Saint Mesmin, sous la présidence de Monsieur Gaillard, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Gilles GAILLARD, Marinette GENTY-GREJON, Françoise VIVES-BOURRELIER, Jacky PREVOST, Jean-Pierre CHAMAILLARD, Michel BERTRAND, Dany ADAM, Martine BENEL, Michèle PEGUY, Annie FRADOT, Jean-Pierre CORDAZZO, Pierrette HUGUET (jusqu'à 22h00), Joël PERIOU, Christine GIELEN, Serge CASQUET, Angelo CERQUEIRA, Anne-Marie FLEURY, Maxime DRAPEAU, Carole CHRISTOPHE-GOURDIN, Pascal LEGROS, Alain COURVOISIER, Gérard MOUILLE, Anne CADOU, Michèle CARRE.

Absents représentés : M. Hervé LEFEVRE par M. Gilles GAILLARD
Mme Pierrette HUGUET par Mme Marinette GENTY-GREJON à partir de 22h00
M. Vadhana SU par M. Michel BERTRAND
Mme Sylvie ROBISSON par Mme Annie FRADOT
Mme Jacqueline LOPEZ par M. Gérard MOUILLE
Mme Sylvie GOUSTOUR par Mme Anne CADOU

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à M. Claude Buron, ancien conseiller municipal, adjoint au maire, décédé le 2 janvier 2008.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Drapeau est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 novembre 2007

Le Conseil Municipal a approuvé, par 26 voix pour et 3 contre, le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 novembre 2007, en intégrant les rectificatifs demandés.

Informations réglementaires

M. le Maire informe qu'il a pris les décisions suivantes, en matière financière :

Budget général :

- ① Deuxième tirage de 200 000 € du prêt souscrit auprès du Crédit Agricole d'un montant de 400 000 €.
- ② Consolidation de la totalité du prêt (400 000 €) avec une phase d'amortissement de 15 ans au taux fixe garanti de 3,93 %.

1 - Vote des taux de fiscalité

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 5 contre et 7 abstentions, fixe les taux de fiscalité ainsi qu'il suit pour l'année 2008 :

- taxe d'habitation : 19,86 %
- taxe sur le foncier bâti : 31,49 %
- taxe sur le foncier non bâti : 78,92 %

2 -Budget Primitif 2008 – Commune

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2008.

Section de fonctionnement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
011	Charges à caractère général	1 217 557,00		17 pour et 5 abst
012	Charges de personnel	3 060 400,00		17 pour et 5 abst
014	Atténuation de produits	54 000,00		22 pour
65	Autres charges de gestion courante	426 285,00		17 pour et 5 abst
66	Charges financières dont ICNE	255 000,00		22 pour
67	Charges exceptionnelles	2 700,00		22 pour
042	Dotations aux amortissements et provisions	379 738,00		22 pour
013	Atténuation de charges		10 500,00	22 pour
70	Produits des services		379 100,00	22 pour
73	Impôts et taxes		3 170 160,00	22 pour
74	Dotations et subventions		1 723 500,00	22 pour
75	Autres produits de gestion courante		83 420,00	22 pour
042	Quote part des subventions d'investissement		29 000,00	22 pour
	TOTAL	5 395 680,00	5 395 680,00	ADOPTE

7 conseillers ne prennent pas part au vote.

Section d'investissement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
20	Immobilisations incorporelles	80 000,00		22 pour
21	Immobilisations corporelles	583 000,00		17 pour et 5 abst
23	Immobilisations en cours	580 000,00		17 pour et 5 abst
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00		22 pour
040	Opérations d'ordre entre sections	29 000,00		22 pour
10	Dotations et fonds propres		204 000,00	22 pour
13	Subventions		27 000,00	22 pour
16	Emprunts		1 036 262,00	17 pour et 5 abst
042	Dotations aux amortissements et provisions		379 738,00	22 pour
	TOTAL	1 647 000,00	1 647 000,00	ADOPTE

7 conseillers ne prennent pas part au vote.

3 - Budget Primitif 2008 – Service annexe de l'eau

Le Conseil Municipal approuve le Budget annexe de l'Eau 2008.

Section de fonctionnement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
61	Charges extérieures	3 174,00		22 pour
66	Charges financières	5 500,00		22 pour
68	Dotations aux amortissements	17 575,00		22 pour
70	Produits des services		26 000,00	22 pour
77	Recettes exceptionnelles		249,00	22 pour
	TOTAL	26 249,00	26 249,00	ADOPTE

7 conseillers ne prennent pas part au vote.

Section d'investissement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
13	Subventions d'investissement	249,00		22 pour
16	Emprunts	6 666,00		22 pour
23	Immobilisations	10 660,00		22 pour
28	Amortissements		17 575,00	22 pour
	TOTAL	17 575,00	17 575,00	ADOPTE

7 conseillers ne prennent pas part au vote.

4 - Dotation Globale d'Équipement au titre de 2008

Le Conseil Municipal, par 25 pour et 4 contre, accepte de demander des subventions au titre de la DGE pour l'année 2008 concernant deux chantiers : réhabilitation et mise en conformité de la Trésorerie (167 224 € HT) et aménagement de bureaux au Centre Technique Municipal (75 250 € HT).

5 - Régime indemnitaire 2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le régime indemnitaire modifié pour 2008.

6 - Journée de solidarité : suppression d'une journée mobile de congé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, transforme une journée mobile de congés en journée de solidarité et fixe cette journée de solidarité au lundi de Pentecôte.

7 - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de transformer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet en poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (27,75 h/35 h).

8 - Indemnisation des jours de repos non pris au 31 décembre 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'indemnisation des jours de repos non pris.

9 - Versement de la subvention au COS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à verser au COS la somme de 15 986 € au titre de la subvention de fonctionnement 2008.

10 - Demande de subvention au Conseil Général

Le Conseil Municipal, par 26 pour et 3 contre, sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour les travaux de réhabilitation de la Trésorerie.

11 - Subvention d'équipement à La Couronnerie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention d'équipement de 6 000 € à La Couronnerie.

12 - Remboursement anticipé d'un emprunt

Le Conseil Municipal, par 26 pour et 3 abstentions, autorise le Maire à signer la demande de remboursement anticipé concernant le prêt Dexia de 27 000 €.

13 - Lancement de la procédure d'appel d'offres concernant la réhabilitation de la Trésorerie

Le Conseil Municipal, par 15 pour, 6 contre et 8 abstentions, autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres, à signer les marchés de travaux et à les exécuter, pour la réhabilitation de la Trésorerie (bâtiment polyvalent).

14 - Lancement de la procédure d'appel d'offres concernant la réhabilitation de la Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal, par 24 pour et 5 contre, autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres, à signer les marchés de travaux et à les exécuter, pour la réhabilitation de la Salle des Fêtes.

15 - Taxe foncière – Remise gracieuse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'accorder la remise gracieuse de 17 € demandée par M. Chave au Trésor Public, pour une pénalité de retard fixée en 2005.

16 - Quartier résidentiel « Le Clos Aubert » : programme des équipements publics

Le Conseil Municipal, par 18 pour et 11 abstentions, adopte le programme des équipements publics pour la réalisation et l'équipement du quartier résidentiel du Clos Aubert.

17 - Quartier résidentiel « Le Clos Aubert » : dossier de réalisation modifié

Le Conseil Municipal, par 18 pour et 11 abstentions, adopte le dossier modifié de réalisation du quartier résidentiel du Clos Aubert.

18 - Renouveaulement de la convention commune de St Pryvé et l'association Loiret Nature Environnement : « Objectif Zéro Pesticide »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre l'association Loiret Nature Environnement et la ville relative à l'objectif « zéro pesticide ».

19 - SAGE : participation financière de la ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- vote la convention de participation financière pour l'année 2008 à passer avec la Commission Locale de l'Eau,
- autorise le Maire à la signer et verser la participation correspondante.

20 - Demande d'autorisation d'urbanisme : réhabilitation de la Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal, par 26 pour et 3 contre, autorise le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation intérieure de la Salle des Fêtes.

21 - Demande d'autorisation d'urbanisme : réhabilitation du bâtiment polyvalent de la Trésorerie

Le Conseil Municipal, par 19 pour, 4 contre et 6 abstentions, autorise le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment polyvalent de la Trésorerie.

22 - Demande d'autorisation d'urbanisme : restructuration du Centre Technique Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux de restructuration du Centre Technique Municipal.

23 - Demande d'autorisation d'urbanisme : transfert local rue Neuve / CTM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire au démontage d'un bâtiment situé rue Neuve et de son transfert.

24 - Subvention à l'association Habitat et Humanisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord au projet présenté par l'association Habitat et Humanisme et transmet cet accord à M. le Président de l'AggLO,
- autorise le Maire à verser une subvention de 50 000 € à la Foncière d'Habitat et Humanisme pour la réalisation d'une maison-relais au 190 route de St Mesmin.

25 - Subvention à la SA d'HLM France Loire – Logement rue Gaston Deffié

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à verser une subvention de 3 800 € à la SA d'HLM France Loire pour la réalisation d'un habitat adapté à la sédentarisation des gens du voyage, rue Gaston Deffié.

26 - Subventions scolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

Coopérative scolaire	Subvention 2008
Maternelle des Sablons	1 428 €
Elémentaire des Sablons	1 914 €
Maternelle Bazin	1 479 €
Elémentaire Bazin	1 144 €
USEP des Sablons	230 €
USEP Bazin	230 €
Collège de l'Orbellière	800 €

27 - Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- par 27 pour, Mme Cadou et M. Mouille ne participant pas au vote, à l'ADSB,
- par 28 pour, 1 contre à l'A.C.F.,
- à l'unanimité pour toutes les autres associations :

Subventions aux associations communales

	Associations	Subvention 2008
<u>ASSOCIATIONS SPORTIVES</u>	ASL	10 000 €
	St Pryvé St Hilaire Football Club	27 500 €
	AST	9 000 €
	Taekwondo	520 €
	Twirling	1 250 €
	St Pryvé Handball	4 700 €
	La Tour Prends Garde	1 000 €
	Boxe Thaï	600 €
	Le Joyeux Cochonnet	500 €
	ASPTT Tennis	6 000 €
<u>ASSOCIATIONS CULTURELLES</u>	Union Musicale harmonie	1 200 €
	Union Musicale école	41 000 €
	ARPEGGIO	7 000 €
	La Rondinella	550 €
	ZIKAYA	2 000 €
	The Grenouilles	750 €
	Scrabble section St Pryvé	250 €
	Comité Jumelage Reinfeld	1 000 €
	Les Amis Philatélistes	550 €
	Galerie Pryvée	2 000 €
	1, 2, 3, Théâtre	3 000 €
<u>ASSOCIATIONS DIVERSES</u>	ADSB	100 €
	APEI	330 €
	Anciens Combattants	210 €
	Club des Aînés	1 500 €
	St Pryvé Lumières de l'Espoir	120 €
	SHOL St Pryvé	170 €
	Amicale des Sapeurs Pompiers	617,50 €

Subventions aux associations hors commune

Associations	Subvention 2008
Association « Bureau d'études archéologiques »	65 €
AADPA (aide au domicile des personnes âgées)	65 €
ACF (aide conflits familiaux)	65 €
AFM (myopathie)	65 €
AIDES	65 €
APAJH (adultes handicapés)	65 €
APAVDOR (déficients visuels)	65 €
CCMM (centre contre les manipulations mentales)	65 €
CIDF Loiret (droit des femmes)	65 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	65 €
La Couronnerie	65 €
Lien Social et Médiation	65 €
Ligue contre le Cancer	65 €
Loiret Nature Environnement	700 € (rappel)
Passerelle 45	65 €
Prévention Routière	65 €
Relais Orléanais	65 €
Santé bucco-dentaire	65 €
Secours Populaire	65 €
SOS Amitié	65 €
SOS Mucoviscidose	65 €

Autres subventions

Association	Objet	Subvention 2008
St Pryvé St Hilaire Football Club Fête de la Salade	10ème anniversaire	4 000 €
Amis philatélistes Pryvatains	Exposition 90ème anniversaire du 11 novembre	1 500 €
The Grenouilles	Soirées contes de Grande- Bretagne et de la Chandeleur	300 €
APEI	Spectacle le 15 mars et goûter	550 €

28 - Tarifs de l'AST pour le tennis et la piscine

Le Conseil Municipal émet un avis favorable unanime sur les tarifs proposés par l'AST pour la saison 2008.

29 - Demande de subvention pour le spectacle « Monte le Song »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé pour le spectacle « Monte le Song » du 26 janvier et le préfinancement de l'opération.

Pour extrait certifié conforme,
A St Pryvé St Mesmin, le 25 janvier 2008
Le Maire,

Gilles GAILLARD